



District de la
Nièvre de
Football

DNF – Assemblée Générale du 23 octobre 2021

Vœu n° 2 : proposition de modification des Règlements Généraux du District de la Nièvre de Football

Texte actuel	Texte proposé
<p>DETERMINATION DE L'EQUIPE LA MIEUX CLASSEE</p> <p><u>TEXTE ACTUEL :</u> Equipes à égalité dans des groupes différents. Dans ce cas, le départage des équipes à égalité de place d'ayant droit sera déterminé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Il est tenu compte en premier lieu du quotient (nombre de points / nombre de matchs)b) En cas d'égalité, il est ensuite tenu compte de la différence de buts (buts pour, buts contre)c) A l'ancienneté (affiliation)d) Au tirage au sort	<p>DETERMINATION DE L'EQUIPE LA MIEUX CLASSEE</p> <p><u>TEXTE PROPOSE :</u> Equipes à égalité dans deux ou plusieurs groupes différents. Dans ce cas le départage des équipes à égalité de place d'ayants droit sera déterminé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Il est tenu compte en premier lieu du quotient (nombre de points / nombre de matchs).b) En cas d'égalité, il est ensuite tenu compte de la différence de buts (buts pour, buts contre)c) En cas d'égalité au vu des deux critères précédents, les clubs seront départagés en fonction de la meilleure attaque (moyenne match).d) En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes.